

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 75

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248891>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. le général Neigre s'offrit de me faire partir avec un détachement d'artillerie dirigé sur le point où j'allais. (*)

Je sortis de la capitale de l'Autriche avec un ancien caporal du 18^e de ligne ; nous arrivâmes à Stokrau dans la soirée.

Le lendemain étant seul, je vins dans l'après midi à Hollabrunn.

Logé dans une maison assez propre, (la cage ne nourrit pas l'oiseau).

Une vieille célibataire me reçut d'un air renfrogné ; j'attendis qu'elle m'offrit quelque chose : elle ne souffla mot.

Ma patience à bout, j'inspecte de l'œil l'appartement au rez-de-chaussée, un buffet neuf, la clef dans la serrure se présente à moi, je donne un tour, et c'est là qu'elle s'avance et fait mine de m'empêcher : je me débarrassai d'elle et m'empare d'une carafe de vin blanc, d'un rôti et d'une miche de pain.

Un peu confus d'un succès remporté sur cette mégère pour me venger de sa ladrerie, voyant passer des soldats, je les invite à venir partager ce repas improvisé ; en peu de instants on eut tout mangé. Ensuite je voulus connaître la chambre à coucher, qui n'était autre qu'un taudis où une paillasse était sur les carreaux. Ne demandant plus d'explications je quittai pour trouver l'autorité qui me dit : « Elle n'en fait pas d'autres, allez de ma part à l'auberge, ce sera à ses frais. » J'y fus reçu et bien traité.

J'abordai le camp de Jacpitz le 21 août, sur le coup de midi. Je revois avec un plaisir indicible mon frère, qui de suite me conduisit à la tente du colonel lequel m'accueillit fort bien, et nous accompagna chez M. Legay Pierre Tousaint, pour me présenter comme employé au bureau du quartier maître. (*)

(*) Feuille de route
Armée d'Allemagne 37^e régiment de ligne
Place de Vienne

En vertu des ordres du colonel
Route que tiendra le nommé Guélat, Pierre François soldat au dit régiment pour se rendre à Znaïm ou environs, où se trouve son corps
Partant de Vienne le 19 août ira le même jour à Stokrau.

le 20 → à Hollabrunn
le 20 → à Znaïm destination.

Aux lieux de passage ci dessus désignés, le logement et les vivres seront fournis conformément aux lois et règlements militaires.

A Vienne le 19 août 1809.

Le commissaire des guerres
Signé H. Saugé

Vu au bureau de la place

Stokrau le 19 août 1809.

Pour le commandant de place

Signé Cuchet.

(*) Voici les noms : Mitre, d'Aix (bouches du Rhône) sergent, chef.
Valérin, de Marseille * venu de Garouille, Pierre Turin
Maurice, de Bar-s-Ornain (Meuse) et des fusiliers de la garde impériale. Villot, de Paris (Seine) de même. Guélat, Béat François Martial de Porrentruy (Ht-Rhin) volontaire.

bond et retomba atterré. Dans cette forêt brusquement enténébrée, où essayer maintenant de poser le pied ? Faudrait-il donc demeurer là cloué jusqu'à l'aube, cette aube tardive que devaient les travaux du village ? C'était laisser le gendarme arriver. A cette pensée le malheureux frémît. Bien en vain, pour sûr, aucun mouvement ne lui était possible. Il devait attendre que le voile de nuées eût au moins une fissure. Il resta donc tantôt ravagé par son angoisse, tantôt livré à une sombre torpeur.

Autour de lui, c'était le grand silence, le silence des nuits, le silence des solitudes, que le vent trouble sans l'interrompre. Tout à coup un bâillement rauque perça ce silence, monta de ces ténèbres. Simon frissonna depuis les pieds jusqu'à la racine des cheveux. Car, en même temps que la voix rauque soupirait, deux lueurs s'étaient allumées dans l'obscurité, deux petits

Nous étions occupés à tenir les contrôles par bataillon, compagnies, y enregistrer les mutations survenues par décès, promotions ou changements de corps.

Le sous lieutenant Rameau de Besançon, était celui à qui était confié le mémorial du régiment, livre destiné à recevoir l'historique des faits propres à mériter récompense. Ce livre était proprement écrit, sans tache, ni rature, ni renvoi ; on ne le voyait que rarement.

En ce qui concernait le régime, le cuisinier du colonel M. Olivier, d'Arles, (B^e du Rhône) fort dans l'art culinaire nous servait la desserte de la table de l'état-major.

Les vivandières tenaient pension de sous-officiers : nous avions une maison au village, pour y coucher debout dans une meule de foin.

On passait la soirée assez agréablement dans les cabanes du camp faites en paille, sur une ligne parallèle des deux côtés, au sommet d'une montagne où toute la division Molitor était placée par ordre de brigade, à la suite l'une de l'autre.

Le vin n'y manquait pas ; les fourriers, dont mon frère était du nombre, avaient obtenu du fournisseur un tonneau en sus des rations : il en était de même pour certaine quantité de pain du plus pur froment.

Après un conte fait à plaisir, on se passait la godinelle que l'on vidait, chacun à son tour, et quand le sommeil venait appesantir la tête, on se reposait sans indisposition.

C'est ici place pour raconter ce que j'ai vu d'un soldat de la 4^e du 3^e, du nom de Petit-mangin, d'un appétit vorace, tel que son frère receveur général des finances à Mayence (Mont-Tonnerre) lui faisait donner quatre rations par jour.

Cet homme, d'une taille au dessus de la moyenne, a avalé sans répit sortant de manger, trois pains de munition et bu à l'avantage six litres de vin, dans le court espace d'une heure, sans paraître rassasié, ces sortes de gens sont vraiment à plaindre.

On expédiait les actes mortuaires d'après déclaration de deux témoins ; si j'en étais à temps opportun donné de mes nouvelles, on devait rédiger le mien. On était occupé de celui d'un lieutenant de grenadiers du 3^e bataillon qu'une balle avait traversé de part en part, entrée dans le creux de l'estomac et sortie par le dos. Lorsqu'il était radicalement guéri ; un sergent de la 3^e du dit bataillon a eu de même une blessure qui lui a valu l'hôtel des Invalides, sans autre perte de membre apparent. (*)

Je fus obligé d'envoyer à la maison un certificat de présence, pour empêcher des menaces de garnisseries, à cause de mon engagement pour le 50^e l'rop précipité.

Le 1^{er} septembre une lettre de mon père me fut remise, en voici la copie :

(*) Devinez, car je n'ose dire par respect humain.

flambeaux verdâtres, d'une expression féroce et. Simon n'en pouvait douter, distants de cinquante pas peut-être, les deux flambeaux le regardaient.

De quel repaire surgissait-il, cet ennemi inconnu ? Il n'avait besoin, lui, ni de guide, ni de lanterne. Il ne savait pas qu'un crime saignait encore, il ne cherchait pas à saisir le coupable. Tout simplement, il avait faim. De la tanière où peut-être, sa famille bâillait aussi, il avait humé l'air de la forêt, flairé dans la bise quelque chose de bon à se mettre sous la dent. Maintenant la proie était trouvée, choisie : il n'y avait plus qu'à attendre le moment de l'entamer.

Une balle restait dans le fusil. Le braconnier allait-il tirer ? se révéler ? se dénoncer ? appeler ceux qui le cherchaient sans doute ? Pourtant il n'hésita pas. Entre une arrestation possible et une mort certaine, le choix se fit vite. De

Porrentruy le 31 août 1809. Mon cher fils, j'avais adressé à M. Gauthier votre colonel une lettre de recommandation pour vous et votre frère, j'en ai reçu la réponse comme suit :

Au camp de Jacpitz le 27 août 1809.

Monsieur, j'ai reçu celle que vous m'avez écrite le 5 de ce mois pour me recommander vos deux fils qui sont au régiment que je commande. Béat travaille au bureau de l'officier payeur, car je n'ai qu'un bureau pour le régiment ; l'autre fut ainsi que vous le savez blessé à la bataille d'Essling le 21 mai ; il est bien guéri de sa blessure qui est à la main gauche, mais je ne l'ai pas revu depuis. Il travaille chez un commandant de place à Vienne, ce dont je suis bien fâché, car j'aimerais mieux qu'il fût au régiment où il manque de sujets pour faire des fourriers et des secrétaires. S'il y était, il aurait déjà un emploi, ce qui serait plus avantageux pour lui que d'être secrétaire chez un commandant de place qui sera supprimé un de ces quatre matins et il se trouvera sans emploi ; celui qu'il aurait au régiment serait moins lucrative il est vrai, mais il serait sûr et beaucoup plus avantageux pour lui, en ce qu'il le conduirait à son but qui est d'avancer en grade et encore à un autre grade.

Je n'ai toujours pas de nouvelles de M. Joly. Depuis qu'il a quitté le corps, je n'en ai plus entendu parler.

Croyez, Monsieur, que je ferai pour vos fils tout ce que je pourrai pour leur avantage et vous êtes agréables. J'ai l'honneur etc.

Le colonel du 37^e signé

Gauthier.

(A suivre.)

MENUS PROPOS

Signaux sonores des phares. — On ne se contente plus de perfectionner l'appareil lumineux des phares. Ce n'est pas tout pour ceux-ci d'avoir des yeux, la civilisation leur prête maintenant une voix.

Le nouveau phare d'Eckmühl, le premier, a été doté d'un appareil sonore à grande portée. Les Marseillais, jaloux des Bretons, viennent d'installer sur leur phare de Planier une sirène à voix particulièrement stridente, qui, par les temps de brume, avertira au loin les navigateurs.

La machine marche à l'aide de l'air comprimé. Cet air est emmagasiné d'avance, de manière à ce que l'appareil puisse être mis en jeu dès qu'apparaît la brume. Les sons de la sirène sont renforcés par une trompette. La note émis est le mi du troisième octave, note relativement grave. On a calculé que les sons graves s'entendent mieux au loin que les sons aigus.

Les phares de Planier et d'Eckmühl sont les mieux outillés de France, et prennent rang parmi les meilleurs du monde entier.

La mort de la presse. — Le mot est fort. Et pourtant, après quatre siècles et demi d'exis-

ses mains raidies tremblantes, rebelles, Simon souleva son arme comme il put ; visa d'un regard enflammé, nuageux, tira... Les lueurs verdâtres disparurent, mais sans aucun hurlement de douleur. Au bout de quelques minutes, elles s'étaient rallumées : l'effroi de la bête avait cessé, sa faim durait toujours.

L'homme fouilla précipitamment dans sa poitrine, ne trouva rien, fouilla de nouveau, plus terrifié encore. Alors, il se souvint. Ah ! oui, pendant qu'il guettait le chevreuil, il avait chargé son fusil et, pour le récharger plus promptement au besoin, il avait posé les balles près de lui, sur le quartier de roc. Et puis le pas d'Antoine s'était fait entendre, le drame avait commencé... et, là-bas, dans le fourré, près de la clairière, les broussailles gardaient, oublié, le sac aux chevrotines.

(La suite prochainement).

tence, on peut se demander si la presse serait condamnée à périr ? Quelques esprits avancés s'aventurent à le prédire.

La presse est une lumière, et le grand ennemi de cette lumière, c'est une autre lumière : les rayons X. On aurait trouvé le moyen d'imprimer sans impression.

Moyennant une feuille où des caractères sont tracés avec une encre spéciale, et moyennant la superposition de cette feuille à un nombre illimité d'autres feuilles blanches, les novateurs se font fort de remplacer toutes les machines d'imprimerie. On fait jouer les rayons X, et toutes les feuilles, instantanément, reproduisent les caractères de la première.

Seulement — et c'est là, croyons-nous, la grosse pierre d'achoppement — il faut que les feuilles blanches soient sensibilisées comme le papier employé par les photographes. De sorte que ce nouveau genre d'impression reviendrait beaucoup plus cher que l'autre.

Si donc la presse est menacée, le péril n'est pas urgent encore, et les machines peuvent « rouler ».

* * *

Le plus grand champ de blé. — A en croire les journaux américains, le plus vaste champ de blé — d'un seul tenant — qui soit au monde se trouve non loin de la rivière San Joaquin, au nord du village appelé Clovis, en Californie.

Le champ de blé dont il s'agit, et qu'on est en train d'ensemencer à la machine, occupe une superficie de 10.000 hectares en terrain presque plat. Il est rectangulaire et mesure 12 kilomètres environ dans sa plus grande longueur.

On a calculé que, pour labourer cette immense pièce de terre, les charrues à vapeur creusant un sillon de 0 m. 65 de large, ont dû parcourir d'un bout du champ à l'autre une distance de 176.000 kilomètres, soit un trajet équivalant à près de cinq fois le tour du monde, pris à l'équateur.

Cette opération du labourage, même faites à la machine, n'a pas pris moins de trois mois : l'ensemencement s'est fait très activement, grâce à un nouveau système de semeuses électriques dont le propriétaire du champ est l'inventeur.

* * *

Les propriétaires du Mont Blanc. — Trois communes Chamonix, les Houches et Saint-Gervais, se disputent l'honneur d'être propriétaires du Mont-Blanc. Ces hauteurs glaciées, en effet, avaient été oubliées par les constructeurs de cadastres, plus sensibles au produit des montagnes qu'à leur poésie, et dédaigneux de ces immensités incultes, où il n'y a pas moyen de faire paître le plus petit mouton.

Or, un quatrième larron vient de surgir : c'est l'Etat.

En vertu d'un traité en date de 1796, il y aurait eu une rectification de frontières entre la Savoie et le Piémont, et il résultait de cette rectification que le Mont-Blanc, appartenant jadis à la commune piémontaise de Courmayeur, serait devenu la propriété non d'une commune française, mais de la France.

Voilà un point élucidé... à moins que l'Italie ne trouve maintenant des raisons de revendiquer le Mont-Blanc pour son compte, auquel cas il y aurait entre elle et la France un pittoresque *casus belli*.

* * *

La demoiselle aux cannes. — La plus

belle collection de cannes qui existe au monde n'est pas la propriété d'un monsieur, comme on pourrait tout d'abord le croire, mais celle d'une jeune fille, miss Henrietta Kimble, de Rochester, (Etats-Unis). Elle en a en bois, en papier, en métal, en os, en toile, en écaille, en ivoire, etc. Tous les matériaux possibles sont représentés, et le total des cannes dépasse un millier.

Parmi les plus curieuses, on doit en signaler une en peau de serpent, une en peau de singe, deux en peau de rhinocéros, espèce extrêmement rare. Seul, l'empereur d'Allemagne a pu s'en procurer une pareille, qu'il a achetée fort cher à un amateur de Hambourg. Le spécimen le plus rare qui soit en la possession de miss Kimble est une canne en écaille de tortue, d'un seul morceau. On l'évalue 5.000 dollars.

Miss Kimble possède aussi une canne en timbres-poste ! ! C'est la jeune collectionneuse qui l'a confectionnée elle-même. Ce jeu de patience, dans la composition duquel sont entrés 4,780 timbres, ne lui a pas demandé moins de quatorze mois de travail.

* * *

Le tour du monde en trente-trois jours.

— D'après des calculs solidement établis par le ministre des voies et communications de Russie, prince Chilkow, on pourra, une fois le Transsibérien achevé, faire le tour du monde en trente-trois jours.

Voici l'itinéraire établi par le prince Chilkow :

De Brême à Saint-Pétersbourg, par voie ferrée, un jour et demi ; de Saint-Pétersbourg à Vladivostock, par voie ferrée, et à raison de 48 kilomètres à l'heure, dix jours ; de Vladivostock à San Francisco, à travers l'Océan Pacifique, dix jours ; de San Francisco à New-York, quatre jours et demi ; de New-York à Brême, sept jours. Au total : trente-trois jours.

Jusqu'à présent, l'itinéraire le plus court était :

De New-York à Southampton, six jours ; de Southampton à Brindisi, via Paris, trois jours et demi ; de Brindisi à Yokohama, par le canal de Suez, quarante-deux jours ; de Yokohama à San Francisco, dix jours ; de San Francisco à New-York, quatre jours et demi. Au total : soixante-six jours, exactement le double.

Mais où sont les quatre-vingts jours de Jules Verne ?

Poignée de recettes

Comment on purge des vers les vieux meubles en bois qui en sont attaqués.

Ils deviennent de plus en plus rares, ces vieux meubles, recherchés des amateurs, où le talent de nos pères s'exerçait avec tant de patience et quelque fois de véritable succès.

Assurer leur conservation n'est point toujours facile. Le temps fait son œuvre, et les vers finissent souvent par lui venir en aide.

Quand cet accident se produit, il faut se hâter d'en arrêter les effets destructeurs.

Deux moyens, entre autres, y peuvent réussir.

On dispose à l'intérieur du meuble dans chaque compartiment, s'il y en a plusieurs, un vase de fer, de terre ou de faïence, où l'on place une certaine quantité de soufre. A ce soufre, on met le feu. Le meuble est fermé hermétiquement. S'il en est besoin, on applique sur les jointures des bandes de fort papier ou de

toile recouvertes de colle de pâte. On laisse pendant plusieurs jours se produire l'action du gaz sulfureux.

A la place du soufre, on peut employer du sulfure de carbone, en évitant l'approche de toute lumière ou de tout foyer de chaleur. Les vapeurs se dégagent spontanément.

Dans les deux cas, l'opération doit se faire dans une pièce inhabitée. Ventiler énergiquement lorsqu'elle est terminée.

Procédé pour rendre le cuir imperméable.

— Le procédé imaginé par M. Von Mansreg consiste à faire dissoudre à saturation dans de la benzine froide, de la cire d'abeille. On chauffe ensuite cette solution au bain-marie et on ajoute, pour 10 parties de cire dissoute, environ une partie de blanc de baleine fondu.

Le produit se prend par le refroidissement en une sorte de pomade qu'on peut conserver en boîte de fer-blanc pour l'usage. On l'emploie en le chauffant à fusion, puis on l'étend sur le cuir également chauffé.

Enduit pour tabliers de voitures.

Cet enduit, extrêmement solide, est appliquée à chaud au moyen d'un pinceau, il se compose

Suif	500 grammes.
Lin	500 "
Alun	250 "

que l'on cuite dans 10 litres d'eau.

Enduit pour les grillages en fil de fer.

— Comment retarder, sinon empêcher, la destruction, par les intempéries, des grillages en fil de fer ? nous a-t-on demandé.

Il convient, répondent les spécialistes, de les enduire du mélange suivant :

Essence de térbenthine	500 grammes
Essence de lavande	170 "
Camphre	125 "

Il convient, de faire dissoudre le camphre dans l'essence de lavande, puis d'ajouter l'essence de térbenthine.

Contre le coulage des fûts.

Cet accident ne se produit généralement qu'en été par les grandes chaleurs. Les fonds travaillent, selon l'expression courante ; les planches n'adhèrent plus, il se produit des fissures par où le liquide contenu dans le fût s'écoule.

A Paris et dans les villes on emploie la graisse, le suif, contre cet accident.

On frotte bien les parties disjointes et les fonds avec cette substance grasse qui pénètre dans les fissures et arrête le coulage.

A la campagne, au lieu de graisse on prendra une poignée d'orties vertes et on frottera énergiquement avec ces orties, qu'on broiera contre le bois, les parties défectueuses de la futaille.

LETTRE PATOISE

Dâ la côte de mai.

S'i cognéché le « fresse boudin » qu'é écrit lai derrière lattre dain le *Pays di duemoëne*, i iy botro le nay dain son afaire comme en fay petéchéatis que se rébian dôles iés. S'en peut écrire des tchooses que faint ai recotsai cé que